

La Machine (Nièvre) 25 Septembre 1903

Mon très cher ami,

J'ai été fort heureux d'avoir  
de vos bonnes nouvelles, d'abord  
par votre lettre de samedi, que j'ai  
eu lundi matin, puis par la sucrerie  
accompagnée de vos réponses à mes questions.  
J'espère que la sortie de votre jeannot  
achève de se rétablir à Beaune et  
que vous le ramènez en bon état  
à Paris, moyennant peut-être un petit  
délai sur la rente réglementaire, qui  
ne compromettrait pas gravement ses études.

Nous regretter bien vivement que  
vous ne puissiez venir jusqu'à  
nous pour passer un peu la  
milanerie de cette fin de vacances,  
de mon côté je ne puis songer  
à m'arrêter en route sans m'  
occuper de ma petite bande. Ma  
bonne ayant renoué au dîner  
du Beaujolais avait conservé la  
volonté d'aller, en se voyant de  
peu notre départ, passer quelques  
heures à Salars avec M<sup>me</sup> Deslandes.  
Mais comme les circonstances déjà  
anciennes, qu'elle avait faites <sup>avec vous</sup> ~~à son~~  
ami, n'ont pas encore été  
suivies de réponses, il devient  
assez probable maintenant qu'elle

s'abstiendra de l'avis projeté à  
dîner: je veux pourtant lui en  
laisser la possibilité jusqu'au dernier  
moment pour le cas où elle  
recevait quelque chose de Salars.  
Enfin, nos comptes partiels j'espère  
probain 1<sup>er</sup> Octobre, au soir, avec la  
plus grande partie de nos enfants)  
surtout à faire suivre distinctement les  
plus jeunes le lendemain avec leurs boxes  
de toute façon il faut que l'un  
de nous deux accompagne le  
premier et l'unique conseil: et  
je suis désigné à cet effet.  
Je vous de reposer un  
à une toutes ces observations sur  
mes questions et je compte avec  
attachement à son même mes réponses  
avec la présente. Bons vœux que  
sur presque tous les points de divergence

Je suis  
votre  
ami  
J. G. G.

de copies de mes livres. de mes ouvrages les formés disponibles avec  
2000 de mes ans sur la rails on en a toujours j'ai fait. une puna. s'agit de

possible, je m'en tiens à votre avis.

Il est sans doute un peu tard  
pour glaner sur le terrain à l'usage  
à votre leçon. jusqu'à l'été dernier,  
je n'aurais pas cru qu'il s'agit  
d'un leçon imprimé à offrir au  
public, mais simplement d'un  
travailaire sur, à la suite d'un accord

amicale mais purement privé par les collaborateurs.  
Assigner des bornes objectives au leçon,  
diverger public, me paraît - en dehors  
de ce que vous avez qualifié : définitions  
de ce que vous avez qualifié : définitions  
légal - une entreprise chimérique. Il  
n'y a aucun bon raison pour ne choisir  
que les expressions qui se rencontrent  
dans les parties assignées à divers collaborateurs.  
car, pour le public le leçon avait même  
raison d'être alors qu'il avait un seul  
traducteur. On ne peut donc que procéder  
empiriquement. Mais je vois qu'il faut

compléter pas mal le leçon imprimé  
dans les premières feuilles. Comme je tenais  
à vos souhaits d'un coup toute mes limitations,  
je vous ai envoyé de suite un manuscrit  
propositions dont la réduction simplifiée  
je suis prêt à la subir encore plus forte  
que vous ne me l'avez demandé.

Donnez-moi du temps, je vous renverrai  
aujourd'hui vos observations, aux lesquelles  
vous ne comprendriez pas mes répliques  
Mais comme je n'ai pas le temps de



7/11



Monsieur Raymond Salicrú,  
Professeur à l'Université de Paris,

GIGNY

Côte-d'Or. près Beaune

